



CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

RÈGEMENT NUMÉRO 587 ÉDICTANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS-ES

Je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'adoption du règlement numéro 587 édictant un code d'éthique et de déontologie des élus aux endroits suivants, et ce, en date du 11 février 2022 :

Publication de l'avis public aux endroits suivants :

- Bureau municipal situé au 65, rue Lessard, à Saint-Jean-de-Matha
- Site Internet de la Municipalité : www.municipalitestjeandematha.qc.ca, dans la section *Avis publics*

Tel que prévu au règlement numéro 575 adopté le 9 septembre 2019 par le conseil municipal, je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'adoption du règlement numéro 587 édictant un code d'éthique et de déontologie des élus sur le site Internet de la Municipalité le 11 février 2022.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier

11 février 2022

Date